



S.A à Conseil d'Administration
au capital de 738 945,00 euros
1 Cours Xavier Arnozan
33000 Bordeaux
433 234 325 RCS Bordeaux

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30/06/2026

"KLARSEN"

Société Anonyme au capital de 738 945,00 €

Siège social : BORDEAUX (33000) – 1 Cours Xavier Arnozan

433 234 325 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

EXERCICE DU 01/01/2026 au 30/06/2026

Mesdames,

Messieurs,

La société Klarsen (FR0011038348, ALKLA), spécialiste français du data marketing et des technologies de pilotage de la performance, publie ses résultats consolidés du 1^{er} semestre 2026, marqués par l'impact du litige lié au crédit-vendeur d'ITL, dénoué depuis par un protocole d'accord signé en juillet 2026.

Compte de résultats semestriels consolidé ^(*)		
En K€	S1-2026	S1-2025
Chiffre d'Affaires	1 128	2 718
Marge brute	416	1 347
en % du C.A.	36,9%	49,5%
Total charges opérationnelles	- 975	- 1 262
Dont charges de personnel	- 573	- 816
E.B.E - Excédent Brut d'Exploitation	-559	84
en % du C.A.	-49,6%	3,1%
REX - Résultat d'Exploitation	-680	116
en % du C.A.	-60,3%	4,3%
Résultat net	-555	46
en % du C.A.	-49,2%	1,7%

^(*) Données non auditées

Un semestre pénalisé par des événements extérieurs à l'exploitation courante

Le litige lié au crédit-vendeur consenti lors de l'acquisition d'ITL a atteint son point culminant au 1^{er} semestre 2026. Pendant toute la période, ce contentieux a mobilisé la direction, généré des frais de justice et de conseil significatifs, et conduit une partie des clients et partenaires du Groupe à différer leurs engagements dans l'attente de son dénouement. Dans ce contexte, une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 4 mai 2026 à l'égard de la filiale ITL.

Sur le 1^{er} semestre 2026, le Groupe Klarsen a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 1,13 M€, contre 2,72 M€ sur S1 2025. La marge brute ressort à 0,42 M€, soit 36,9% du chiffre d'affaires (49,5% un an plus tôt).

Le Groupe a ajusté ses coûts en conséquence : les charges opérationnelles reculent de 23%, dont -30% sur les charges de personnel. Cette adaptation n'a toutefois pas suffi à compenser la baisse d'activité : l'EBE ressort à -0,56 M€ et le résultat d'exploitation à -0,68 M€. Après prise en compte d'un produit d'impôt différé de 0,14 M€, le résultat net part du groupe s'établit à -0,55 M€.

ITL poursuit son activité dans le cadre de la période d'observation, en lien avec les organes de la procédure. L'audience du Tribunal judiciaire de Strasbourg du 19 octobre 2026 a conforté la poursuite de la période d'observation ; le Groupe prépare un plan de continuation destiné à assurer la pérennité de la filiale, dont la mise en place est visée avant la fin du 1^{er} semestre 2027.

Une structure bilancielle en voie de reconstitution

Malgré une marge brute d'autofinancement négative, le Groupe a dégagé des flux de trésorerie d'exploitation positifs (+121 K€), grâce à la réduction de son besoin en fonds de roulement, en particulier du poste clients.

Les disponibilités de trésorerie au 30 juin 2026 se sont élevées à 71 K€ (vs. 26 K€ à fin 2025) pour des dettes financières¹ d'environ 2,7 M€, en légère baisse par rapport à fin 2025. Les capitaux propres consolidés part du groupe ressortent à -0,71 M€.

Postérieurement à la clôture, le protocole d'accord du 13 juillet 2026² a mis fin à l'ensemble des litiges liés au crédit-vendeur d'ITL. La dette correspondante, inscrite pour 1,2 M€ au bilan du 30 juin 2026, a été ramenée à 370 K€ par un abandon de 800 K€ en principal et de 109 K€ de frais et intérêts, ces derniers ayant déjà été pris en compte dans les comptes de l'exercice 2025. L'abandon de 800 K€ sera comptabilisé en produit exceptionnel au 2nd semestre : il compensera à lui seul la perte du 1^{er} semestre et renforcera à due concurrence les capitaux propres.

Afin de financer sa nouvelle séquence de développement, le Conseil d'Administration dispose de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 8 octobre 2026³ ; la Société étudie les différentes possibilités qui s'offrent à elle.

Des perspectives tournées vers la reconquête

Le 2nd semestre 2026 bénéficiera :

- de la résolution du litige lié au crédit-vendeur d'ITL et du produit exceptionnel de 800 K€ qui en résulte ;
- de la reprise de l'activité engagée dès le mois de juillet, les clients qui avaient différé leurs engagements revenant progressivement ;
- de la mise en place de nouveaux relais de croissance, aux côtés des métiers historiques de data marketing : le lancement de DIMEA, les prestations techniques data et l'offre de génération de leads.

Comme indiqué lors des assemblées générales des 29 septembre et 8 octobre 2026, Klarsen engage une nouvelle séquence de développement : 2026 est l'année de la reconquête ; 2027 doit être une année normative.

¹Incluant le plan de continuation et le crédit-vendeur ITL en sus des dettes bancaires court et moyen-long termes.

²Cf. communiqués de presse des 24 juillet et 22 octobre 2026.

³L'ensemble des informations relatives aux assemblées générales (BALO, dossiers de convocation et formulaires de vote) sont disponibles sur le site de la Société dans la rubrique « Investisseurs / Assemblée Générale » (<https://www.klarsen.com/categories/assemblee-generale/>).



GROUPE KLARSEN

SITUATION CONSOLIDÉE
AU 30/06/2026

PARTEXIA
votre partenaire de l'expertise comptable

BILAN CONSOLIDE

ACTIF	30/06/2026	31/12/2025
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations incorporelles	2 939 761	2 917 652
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	1 170 000	1 170 000
Immobilisations corporelles	47 401	51 823
Immobilisations financières	63 602	63 602
	3 050 764	3 033 077
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours		
Créances		
Clients et comptes rattachés	886 827	1 415 289
Autres créances et comptes de régularisation	612 963	619 391
Valeurs mobilières de placement	10 705	24 356
Disponibilités	70 717	26 477
	1 581 212	2 085 513
TOTAL DE L'ACTIF	4 631 976	5 118 590

PASSIF	30/06/2026	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)		
Capital	738 945	730 060
Primes	12 819 460	12 808 554
Réserves	-13 752 117	-11 800 409
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-554 556	45 786
Autres	38 326	33 953
	-709 942	1 817 944
INTERETS MINORITAIRES	-2 085	-2 744
PROVISIONS	17 054	126 221
DETTES		
Emprunts et dettes financières	117 753	106 194
Fournisseurs et comptes rattachés	1 644 661	1 548 027
Autres dettes et comptes de régularisation dont écarts d'acquisitions négatifs	3 564 535	3 520 441
	5 326 949	5 174 662
TOTAL DU PASSIF	4 631 976	7 116 083

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires	1 127 863	2 718 098
Autres produits d'exploitation	70 603	1 238 708
Achats consommés	54	6 765
Charges de personnel	573 202	815 624
Autres charges d'exploitation	1 192 307	2 929 806
Impôts et taxes	8 079	9 838
Dotations aux amortissements, dépréciation et provisions	104 623	78 939
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations et reprises des écarts d'acquisition	-679 799	115 834
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées	0	0
Reprise des écarts d'acquisitions négatifs liés aux entités intégrées	0	0
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations et reprises des écarts d'acquisition	-679 799	115 834
Charges et produits financiers	-18 676	-41 519
Charges et produits exceptionnels	0	0
Impôts sur les résultats	144 578	-28 708
Résultat net de l'ensemble consolidé	-553 897	45 607
Part du groupe	-554 556	45 786
Part des minoritaires	659	-179
Nombre d'actions	3 694 725	3 650 298
Résultat par action du groupe	-0,15	0,01
Résultat dilué par action du groupe	-0,12	0,01

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE

1. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION	4
1.1. PRINCIPES COMPTABLES	4
1.2. FAITS MARQUANTS	4
1.3. METHODES DE CONSOLIDATION	4
1.4. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRA-GROUPES	5
1.5. ECARTS D’ACQUISITION	5
1.6. METHODES DE CONVERSION DES COMPTES ETABLIS EN MONNAIES ETRANGERES	5
1.7. APPLICATION DES METHODES DE REFERENCE	6
2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	6
3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE	6
3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6
3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8
3.3. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	9
3.4. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	9
3.5. PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10
3.6. CREANCES	10
3.7. TABLEAU DES CREANCES PAR ECHEANCE	10
3.8. CAPITAL SOCIAL	10
3.9. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	11
3.10. DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE	11
3.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE	12
3.12. PROVISIONS	12
3.13. TABLEAU DES EMPRUNTS	12
3.14. TABLEAU DES DETTES PAR ECHEANCE	13
3.17. AUTRES DETTES	14
3.18. PREUVE D’IMPOT	14
3.19. CHARGE D’IMPOT SUR LES BENEFICES	15
3.20. RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT PAR ACTION DILUE	15
3.21. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EN €)	16
4. ENGAGEMENTS HORS BILAN	17
4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES	17
4.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS	17
5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	17
6. AUTRES INFORMATIONS	17
6.1. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	17
6.2. MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	17
6.3. PARTIES LIEES	17
6.4. EFFECTIF MOYEN	17

1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation

1.1. Principes comptables

En vue d'apporter une information financière claire et complète, la société a décidé d'opter pour l'établissement de comptes consolidés sans être soumise à une obligation légale.

Les comptes annuels et les situations consolidés de la SA KLARSEN et ses filiales sont élaborés selon les principes comptables décrits dans cette note et respectent les dispositions du règlement ANC n°2020-01.

Les comptes consolidés du groupe KLARSEN sont établis conformément aux principes de prudence, d'indépendance des exercices, de permanence des méthodes d'évaluation, des coûts historiques et de continuité d'exploitation.

1.2. Faits marquants

- La société KLARSEN avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois. La procédure de sauvegarde a été convertie en procédure de redressement judiciaire le 25 avril 2019.

Le plan de continuation de la société a été intégralement accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

Le plan est toujours en cours au 31 décembre 2025, le montant restant dû en autres dettes est de 1 259 K€ comprenant la septième échéance à régler en décembre 2026 pour 122 K€.

- Il a été émis en 2025 des bons de souscription d'actions pour un total de 1 153 316.

Au 31 décembre 2025 19 398 bons avaient été exercés auxquels s'ajoutent 44 427 bons sur le 1^{er} semestre 2026 représentant une augmentation de capital de 8 K€ en capital et 10 K€ de prime d'émission.

- La filiale CONCOURMANIA CANADA Inc a été dissoute le 13 janvier 2026.

- Une procédure de redressement judiciaire a été ouverte le 4 mai 2026 pour la filiale ITL INFORMATIQUE.

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des situations arrêtées au 31 décembre 2025. Toutes les participations dans lesquelles la SA KLARSEN assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des associés minoritaires ;
- Eliminer les opérations et comptes réciproques entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

1.4. Elimination des opérations intra-groupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis ou non selon leur durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée, est amorti sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. En cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.
- dont la durée d'utilisation est non limitée, n'est pas amorti. En contrepartie, il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

1.6. Méthodes de conversion des comptes établis en monnaies étrangères

Tous les éléments d'actifs et de passifs des entreprises consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les capitaux propres sont maintenus au cours historique. Les produits et charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant à l'entreprise consolidante et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

1.7. Application des méthodes de référence

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Oui/Non/N/A	Note
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	§ 3.12
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

N/A : non applicable

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises constituant le groupe KLARSEN sont au nombre de 4 :

- La SA KLARSEN (SIREN : 433 234 325) située 1 cours Xavier Arnozan à Bordeaux (33) qui est la société mère.
- La société CONCOURSMANIA CANADA Inc créée le 18 février 2014 et détenue à 100% par la SA KLARSEN, située à Montréal Québec au Canada dissoute le 13 janvier 2026.
- La société ITL INFORMATIQUE (SIREN : 330 414 988) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) détenue à 100%.
- La société DAFI INFORMATIQUE (SIREN : 408370658) située 13 rue du Canal à Oberschaeffolsheim (67) détenue à 95.52% par la société ITL INFORMATIQUE

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU RESULTAT CONSOLIDE

3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus, y compris les frais d'acquisition) pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

3.1.1. Ecart d'acquisition

3.1.1.1. TELAXO

Un écart d'acquisition de 3 440 K€ a été enregistré en 2012 à la suite du rachat de la société TELAXO.

Cet écart d'acquisition n'a pas de durée de vie limitée et n'a par conséquent pas fait l'objet d'amortissement.

Il a fait l'objet d'une dépréciation de 3 440 K€ au 31/12/2017. Les dépréciations d'écart d'acquisition sont irréversibles.

3.1.1.2. Groupe ITL INFORMATIQUE

Un écart d'acquisition a été dégagé pour le groupe ITL INFORMATIQUE au cours de l'exercice 2023 pour 1 459 K€.

Cet écart positif, qui correspond à la différence entre le prix d'achat des titres et l'actif net comptable, a été affecté en immobilisations incorporelles. Cet écart d'acquisition qui n'a pas de durée de vie limitée n'est pas, en conséquence, amortissable.

Il a fait l'objet d'une dépréciation de 289 K€ au 31/12/2025. Les dépréciations d'écart d'acquisition sont irréversibles.

3.1.2. Autres immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

Ce fond commercial n'a pas de durée de vie limitée et n'est pas, en conséquence, amortissable. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive.

Un test de dépréciation a été effectué pour comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux avec la valeur comptable.

Une dépréciation a été constatée pour un montant de 1 008 K€ au 31/12/2018.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 435 K€. Conformément à l'article 214-3 du PCG, chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la date de clôture de la situation.

3.1.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par le groupe regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est effectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique du projet ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs ;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève 311 K€.

3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagements et agencements divers	1 à 15 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatiques	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

3.3. Tableau des immobilisations

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	4 900 420			-	4 900 420
Frais de développement	174 812		48 750		223 562
Concessions, brevets et droits similaires	938 759				938 759
Fonds commercial	1 008 705				1 008 705
Autres immobilisations incorporelles	1 381 218		54 455		1 435 673
Immobilisations incorporelles en cours	48 750		41 966	48 750	41 966
Total immobilisations incorporelles	8 452 664	-	145 171	48 750	8 549 086
Installations générales, aménagements divers	57 892				57 892
Matériel de transport	-				-
Matériel de bureau et informatique	36 612			1 152	35 461
Mobilier	1 075				1 075
Total immobilisations corporelles	95 579	-	-	1 152	94 428
Autres titres immobilisés	8 602				8 602
Autres immobilisations financières	55 000				55 000
Total immobilisations financières	63 602	-	-	-	63 602
TOTAL GENERAL	8 611 845	0	145 171	49 902	8 707 114

3.4. Tableau des amortissements

Désignation	Valeur brute début d'exercice	Variations de périmètre	Dotations amortissements	Dotations provisions	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
Ecart d'acquisition	3 730 420					3 730 420
Frais de développement	56 837		22 356			79 193
Concessions, brevets et droits similaires	733 852		51 315			785 167
Fonds commercial	1 008 705					1 008 705
Autres immobilisations incorporelles	5 198		640			5 838
Immobilisations incorporelles en cours	-					-
Total immobilisations incorporelles	5 535 012	-	74 311	-	-	5 609 323
Installations générales, aménagements divers	8 986		3 487			12 473
Matériel de transport	-		-			-
Matériel informatique	33 776		881		1 152	33 505
Mobilier	995		53			1 049
Total immobilisations corporelles	43 757	-	4 422	-	1 152	47 027
Autres titres immobilisés						-
Autres immobilisations financières						-
Total immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	5 578 769	0	78 733	0	1 152	5 656 350

3.5. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7. Tableau des créances par échéance

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	55 000		55 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	449 641	449 641	
Autres créances clients	837 887	837 887	-
Dépréciations clients	- 400 701	- 400 701	
Personnel et organismes sociaux	13 925	13 925	
Etat (1)	453 295	290 817	162 478
Débiteurs divers	94 847	94 847	-
Dépréciations des autres créances	- 18 200	- 18 200	
Charges constatées d'avance	69 096	69 096	-
Ecart de conversion actif	-	-	
TOTAL GENERAL	1 554 790	1 337 312	217 478
(1) Dont impôt exigible	137 5		
(1) Dont impôt différé	642 138		

3.8. Capital social

Le capital social se compose de 3 694 725 actions.

3.9. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31/12/2025	730 060	12 808 554	- 11 800 411	- 1 951 708	33 953	- 179 552	- 2 565	- 182 117
Affectation du résultat			- 1 951 708	1 951 708		-	- 179	- 179
Augmentation du capital	8 885	10 906				19 791		19 791
Intégration des sociétés acquises ou créées						-		-
répartition des capitaux propres élimination des titres au prix d'acquisition						-		-
écart d'acquisition						-		-
Ecart de conversion					4 372	4 372		4 372
Résultat de l'exercice consolidé				- 554 556		- 554 556	659	- 553 897
Situation au 30/06/2026	738 945	12 819 460	- 13 752 119	- 554 556	38 325	- 709 945	- 2 085	- 712 030

3.10. Détail du résultat consolidé

	Total	KLARSEN	Canada	ITL INFORMATIQUE	DAFI
Résultat net avant consolidation	-1 039 148	-716 885	17	-342 802	20 523
Moins value titres Canada suite liquidation	67	67			
Amortissements dérogatoires	7 647	7 647			
Dotations et reprises créances réciproques	-853 456	-853 456			
Créances réciproques irrécouvrables	848 163	848 163			
Dotation dépréciation des titres de participation	342 803	342 803			
Dotation dépréciation écart d'acquisition	0				
Reprise provision compte courant réciproque	-3 081			-3 081	
IFC variation	-1 470	-977			-493
Impôt différé variation	144 578	65 411		84 490	-5 323
Total résultat consolidé	-553 897	-307 227	17	-261 393	14 707
Part du groupe	-554 556	-307 227	17	-261 393	14 048
Part des minoritaires	659				659

3.11. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils sont provisionnés au 30/06/2026 pour 17 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- Départ volontaire à l'âge de 67 ans
- Progression des salaires de 1% par an
- Rotation forte du personnel
- Probabilité de survie à l'âge de la retraite
- Taux d'actualisation de 4.02%

3.12. Provisions

Les provisions s'élèvent à la clôture à 17 K€ et comprennent uniquement les provisions pour charges relatives aux engagements d'indemnités de fin de carrière (cf détail au § 3.12).

3.13. Tableau des emprunts

Désignation des emprunts	Montant d'origine	Taux	Organisme financeur	Échéances		Montant au bilan d'ouverture	Remboursé dans l'exercice	Montant au bilan de clôture	Moins d'un an	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans
				Début	Fin						
ITL INFORMATIQUE - PGE	350 000	0,25%	Société Générale	07/2021	07/2026	51 549	21 679	29 870	0	29 870	0
DAFI INFORMATIQUE - PGE	51 000	0,73%	Banque Populaire	03/2021	03/2027	12 925	5 156	7 769	7 769	0	0
VALEUR SITUATION AU 30/06/2026						64 474	26 835	37 639	7 769	29 870	0

3.14. Tableau des dettes par échéance

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus (1)	A plus d'1 an
Emprunts obligataires convertibles	-	-	
Emprunts auprès des étab de crédit	37 639	7 769	29 870
Emprunts et dettes financières diverses	919	919	
Groupe et associés	79 195	79 195	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 644 661	807 044	837 617
Personnel et organismes sociaux	367 590	283 946	83 644
Etat (2)	468 488	248 979	219 509
Dettes sur immobilisations	1 204 029	1 204 029	-
Dettes plan de redressement	1 456 626	122 428	1 334 198
Autres dettes	52 283	52 283	-
Produits constatés d'avance	15 520	15 520	
TOTAL GENERAL	5 326 950	2 822 112	2 504 838
(3) Dont impôt exigible	65		
(3) Dont impôt différé	5 936		

3.15. Impôts différés

Les retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées pour les rendre homogènes avec les principes comptables du groupe ou pour éliminer l'effet des législations fiscales, ainsi que l'existence de décalages temporaires d'impositions dans le temps, génèrent des différences entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôt.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entreprise.

Ils se décomposent ainsi en € :

	30/06/2026	31/12/2025	Variation
Décalage Fiscal/Social (1)	100 400	75 166	25 234
Provision congés payés	100 400	75 166	25 234
Impacts ID liés aux Retraitements/Eliminations (2)	-346 605	-611 823	265 218
IFC	17 054	15 584	1 470
Plus value Actiplay Italie	270	270	0
Moins value Canada	-67		-67
Amortissements fichiers	-349 541	-349 541	0
Dotation provision créance réciproque	-46 251	-317 713	271 462
Amortissements dérogatoires	-45 175	-37 528	-7 647
Frais d'acquisitions des titres	77 105	77 105	0
Déficits reportables (3)	800 777	512 919	287 858
Total Bases (1) + (2) + (3)	554 572	-23 738	578 310
Imposition différée	138 643	-5 935	144 578

Le signe + correspond à un impôt différé actif
 Le signe – correspond à un impôt différé passif

Le taux d'imposition retenu est le taux de 25%.

Les déficits reportables ont donné lieu à des impôts différés actifs dans les comptes consolidés dans la mesure où il existe une forte probabilité de réaliser des bénéfices futurs, c'est-à-dire en tenant compte des bénéfices prévisionnels sur les 5 prochaines années.

3.16. Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations pour un montant de 1 204 K€ correspondent au crédit-vendeur souscrit en 2023 sur le solde du prix d'acquisition des actions ITL INFORMATIQUE d'une durée de 3 ans et demi à l'origine.

Un protocole d'accord a été signé le 13 juillet 2026 constatant un abandon d'une partie de la créance soit 800 K€ auquel s'ajoute 109 K€ d'abandon de frais et intérêts. La créance est ainsi ramenée à un montant de 370 K€, ce solde faisant l'objet d'une cession de créance.

3.17. Autres dettes

Les autres dettes du bilan comprennent un montant de 1 259 K€ au plan de continuation de la société KLARSEN accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

3.18. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les résultats figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit (en K€) :

	30/06/2026	31/12/2025
Résultat consolidé avant impôt	-698	-1 710
Charge d'impôt théorique	-175	-427
Variation de taux	0	0
Décalages permanents	3	43
Décalages temporaires	0	10
Imposition différée non comptabilisée mais utilisée sur l'exercice	27	740
Retraitement provision	0	63
Impôts sur les bénéfices forfaitaires	0	-4
Charge d'impôt effective	-145	425

3.19. Charge d'impôt sur les bénéfices

Le poste impôts sur les bénéfices se décompose comme suit :

Total impôts sur les bénéfices exigibles	0 K€
Total variation des impôts différés	-145 K€
Charge d'impôts sur les bénéfices de l'exercice	-145 K€

3.20. Résultat par action et résultat par action dilué

Le résultat par action du groupe est de -0.15 € et le résultat par action dilué du groupe est de -0.12 €.

3.21. Tableau des flux de trésorerie (en €)

	30/06/2026	31/12/2025
Flux de trésorerie liés à l'activité	121 017	25 689
Résultat net des sociétés intégrées	-553 897	-1 951 887
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Amortissements et provisions	9 619	-478 941
- Variation des impôts différés	-144 578	429 253
- Plus et moins-values de cession	0	1 384 712
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	-688 856	-616 863
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-809 873	-642 553
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-112 499	-154 144
- Acquisition d'immobilisations	-96 421	-222 277
Ecart taux de conversion sur immobilisations	0	0
Cession d'immobilisations	0	53 299
Incidence des variations de périmètre	0	0
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	-16 078	14 834
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	75 671	181 905
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire	19 791	245 543
Emissions d'emprunts	0	0
Remboursements d'emprunts	-26 834	-98 220
Apports en compte courant	78 342	0
Remboursements des comptes courants	0	-30 933
Ecart de conversion	4 372	65 515
Variation de trésorerie	84 189	53 450
Trésorerie d'ouverture	64 894	11 444
Trésorerie de clôture	149 083	64 894
	0	0

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1. Engagements hors bilan donnés

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€ :
 - o Retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat
 - o Contrat assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K

Au 30/06/2026, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 139 K€ compris dans le plan de redressement classé en « Autres dettes ».

4.2. Engagements hors bilan reçus

Lors de la cession des parts de la société ITL INFORMATIQUE en date du 3 juillet 2023, une convention de garantie de passif a été signée avec les cédants à hauteur de 340 000 €. Cette garantie prendra fin le 3 juillet 2028.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le litige concernant la dette sur le rachat des actions ITL s'est résolu le 13/07/2026 par la signature d'un protocole d'accord : cf paragraphe 3.16

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 12 400 €.

6.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

6.3. Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont des transactions courantes.

6.4. Effectif moyen

L'effectif moyen salarié sur l'exercice est de 17 personnes.